

Synthèse des observations du public :

Avant toute chose, il convient de préciser que sur les 433 personnes qui ont participé, et que je remercie, 91 % des avis déposés ont été favorables au projet, 8% contre et moins de 1% neutre.

Parmi les avis défavorables, on note certains questionnements et/ou positionnements :

- Sur la légalité du projet ;
- Sur l'opportunité de construire un centre aéré : cela concernerait une trop « petite partie » de la population ;
- Sur le style architectural du bâtiment qui ne correspond pas à l'environnement provençal ;
- Sur l'existence d'une « extension » ;
- Sur le financement du projet, apparemment trop « coûteux » pour une si faible utilité ;
- Sur la construction d'une maison de santé, qui apparaîtrait comme « plus utile » ;
- Sur la non accessibilité de la propriété et notamment de ses jardins ;
- Sur la non utilisation du centre aéré hors vacances scolaires.

Parmi les avis favorables, les remarques principales sont les suivantes :

- La nécessité de construction d'un centre aéré permettant l'accueil d'enfants dont les familles sont actuellement sur liste d'attente ;
- La possibilité de donner un second souffle à la propriété Fliche Bergis en conservant son charme ;
- La réhabilitation de bâtiments patrimoniaux ;
- La mise en valeur du domaine Fliche Bergis ;
- Permettre d'accueillir des enfants dans un site d'exception et ainsi proposer des activités en pleine nature ;
- Répondre aux attentes des Mandréens qui ont approuvé ce projet lors de la campagne.